

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00363

Numéro SIREN : 332 691 005

Nom ou dénomination : COGES

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000264

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	554	178	376	487
Fonds commercial (1)	1 443 286		1 443 286	1 445 419
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	748 089	640 941	107 148	107 958
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 275 014	641 119	2 633 895	2 636 950
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	898 960	44 731	854 229	1 047 685
Autres créances	41 984		41 984	33 005
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	774 178		774 178	630 822
Charges constatées d'avance (3)	29 887		29 887	30 064
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 745 009	44 731	1 700 278	1 741 576
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 020 023	685 850	4 334 173	4 378 526
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme

Le Président

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	764 109	639 580
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	431 514	432 473
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	39 547	31 221
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 167 999	2 036 103
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	66 322	69 188
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 322	69 188
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	482 227	553 347
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 311	106 343
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 890	151 689
Dettes fiscales et sociales	1 013 942	1 032 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 466	15 629
Produits constatés d'avance	420 016	414 027
TOTAL DETTES (1)	2 099 852	2 273 235
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 334 173	4 378 526
(1) Dont à plus d'un an (a)	313 053	434 441
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 786 799	1 838 794
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	627		627	22
Production vendue (services)	4 176 504		4 176 504	4 187 509
Chiffre d'affaires net	4 177 131		4 177 131	4 187 531
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			54 302	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 031	64 002
Autres produits			513	3 348
Total produits d'exploitation (I)			4 264 977	4 254 881
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			704 522	733 075
Impôts, taxes et versements assimilés			109 183	128 969
Salaires et traitements			1 808 778	1 732 921
Charges sociales			671 068	633 284
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 132	42 305
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				70 716
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				14 921
Autres charges			412 156	388 043
Total charges d'exploitation (II)			3 749 839	3 744 233
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			515 138	510 648
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			70 469	76 159
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			70 469	76 159
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 071	3 323
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 071	3 323
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			67 398	72 836
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			582 536	583 484

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		50
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		10 039
Total produits exceptionnels (VII)		10 089
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		6 375
Sur opérations en capital	2 547	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 326	8 326
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 872	14 701
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 872	-4 612
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	140 149	146 399
Total des produits (I+III+V+VII)	4 335 445	4 341 128
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 903 931	3 908 655
BENEFICE OU PERTE	431 514	432 473
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		76 159
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 4 334 173 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 431 514 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 445 419		2 133	1 443 286
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 812		5 258	554
Immobilisations incorporelles	1 451 231		7 391	1 443 840
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	437 604	14 328	4 920	447 013
- Matériel de transport		14 350		14 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 314	14 946	30 533	286 726
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	739 918	43 624	35 453	748 089
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 274 234	43 624	42 845	3 275 014

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		43 624		43 624
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		43 624		43 624
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 391	35 453		42 845
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 391	35 453		42 845

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2021

Éléments achetés	156 280
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 443 286

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS ALPEXC	105	382	99,88	1 069	1 069			992	75	70
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 326	111	5 258	178
Immobilisations incorporelles	5 326	111	5 258	178
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	404 481	12 379	4 920	411 940
- Matériel de transport		1 571		1 571
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 479	30 072	30 120	227 431
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	631 959	44 021	35 040	640 941
ACTIF IMMOBILISE	637 285	44 132	40 298	641 119

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 984 982 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	898 960	898 960	
Autres	41 984	41 984	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 887	29 887	
Total	984 982	970 831	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	161 071
Clients - FAE hors groupe	10 944
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	431
Etat - produits à recevoir	10 333
Total	182 779

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	70 716		25 986	44 731
Total	70 716		25 986	44 731
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			25 986	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/11/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	432 473
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	432 473
Affectations aux réserves	124 529
Distributions	307 944
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	432 473

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	639 580	124 529	124 529		764 109
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	432 473	-432 473	431 514	432 473	431 514
<i>Dividendes</i>		307 944			
Provisions réglementées	31 221		8 326		39 547
Total Capitaux Propres	2 036 103		564 369	432 473	2 167 999

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 221	8 326		39 547
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 221	8 326		39 547

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	8 326

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	69 188		2 866		66 322
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	69 188		2 866		66 322
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 866		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 099 852 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	482 227	169 174	313 053	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 890	160 890		
Dettes fiscales et sociales	1 013 942	1 013 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 778	22 778		
Produits constatés d'avance	420 016	420 016		
Total	2 099 852	1 786 799	313 053	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	120 229			
(**) Dont envers les groupes et associés	1 311			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 205 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	5 473
Fournisseurs - FAR hors groupe	63 542
ICNE s/ emprunts hors clientèle	393
Dettes provisionnées pour CP	170 565
Dettes provisionnées pour RTT	31 613
Personnel - Autres charges à payer	159 300
Personnel - Intéressement à payer	55 000
Orga. sociaux - CS sur CP	66 732
Orga. sociaux - CS sur RTT	13 277
Orga. sociaux - Autres CS à payer	59 376
Charges à payer form prof. contin	174
Charge à payer - CFE	691
Charges à payer - CVAE	12 690
Charge à payer - TVTS	129
Charge à payer - Taxe handicap	3 250
Total	642 205

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 887		
Total	29 887		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	420 016		
Total	420 016		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	627		627
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 137 860		4 137 860
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	38 644		38 644
TOTAL	4 177 131		4 177 131

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 547	
Amortissements dérogatoires	8 326	
TOTAL	10 872	

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	582 536	140 149	442 387
+ Résultat exceptionnel	-10 872		-10 872
- Participations des salariés			
Résultat comptable	571 663	140 149	431 514

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 10 480 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	39 547
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	39 547

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	
Liés à d'autres éléments	

B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Montant de la dette future d'impôt	13 182
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 38 personnes dont 8 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	24	
Ouvriers		
Total	38	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 69 510 512 euros

Adresse du siège social :

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)

399 281

Autres engagements donnés

399 281

Total**399 281**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 322 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 66 322 euros

COGES

Société par actions simplifiée au capital de 420 000 euros

Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne

38700 GRENOBLE

332 691 005 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 DECEMBRE 2021

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 431 514,29 euros, approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Résultat net, 431 514,29 euros

Affectation :

- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 307 440,00 euros
soit un dividende de 18,30 € par action,
- Le solde, soit la somme de 124 074,29 euros
au poste « autres réserves ».

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 54,90 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 307 385,10 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

Montant distribué : 307 944,00 euros, soit 18,33 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 54,99 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 307 889,01 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

Montant distribué : 372 960,00 euros, soit 22,20 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 88,80 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 372 871,20 euros

Exercice clos le 31 mai 2018 :

Montant distribué : 641 810,85 euros, soit 38,20 euros par action

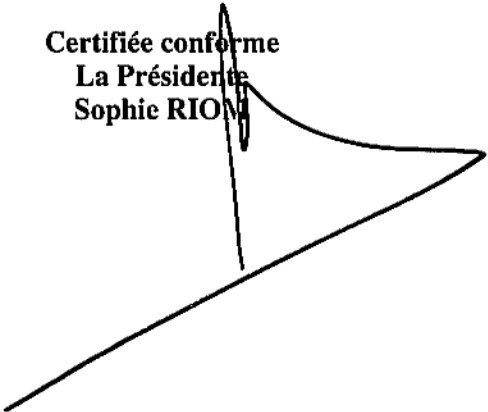
Revenus éligibles à l'abattement : 114,60 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 641 696,25 euros

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 9 décembre 2021 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Sophie RION



COGES

Société par actions simplifiée au capital de 420 000 euros

Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne

38700 GRENOBLE

332 691 005 RCS GRENOBLE

Rapport de gestion de la présidente

(Exercice clos le 30 juin 2021)

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 juin 2021, de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, et que vous décidiez de l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS – AFFECTATION – ACTIVITE - PERSPECTIVES

Comptes et résultat

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Principaux chiffres de l'exercice et de l'exercice précédent

	Au 30 juin 2021 (12 mois)	Au 30 juin 2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	4 177 131 €	4 187 531 €
Autres produits d'exploitation	87 846 €	67 350 €

Autres achats et charges externes	704 522 €	733 075 €
Impôts et taxes	109 183 €	128 969 €
Salaires et traitements	1 808 778 €	1 732 921 €
Charges sociales	671 068 €	633 284 €
Dotation aux amortissements et aux provisions	44 132 €	127 942 €
Autres charges	412 156 €	388 043 €
Charges d'exploitation	3 749 839 €	3 744 233 €
Résultat d'exploitation	515 138 €	510 648 €
Résultat financier	67 398 €	72 836 €
Résultat courant avant impôt	582 536 €	583 484 €
Résultat exceptionnel	-10 872 €	-4 612 €
Impôt sur les sociétés	140 149 €	146 399 €
Résultat net	431 514 €	432 473 €
Effectif au 30 juin	38	44
Total du bilan	4 334 173 €	4 378 526 €

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 431 514,29 euros.

Affectation du résultat

Nous soumettons à votre approbation une décision d'affectation dudit résultat.

Aussi, nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation et la distribution suivantes :

Origine :

- Résultat net, 431 514,29 euros

Affectation :

- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 307 440,00 euros
soit un dividende de 18,30 € par action,
- Le solde, soit la somme de 124 074,29 euros
au poste « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 54,90 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 307 385,10 euros.

Nous vous informons que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

Montant distribué : 307 944,00 euros, soit 18,33 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 54,99 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 307 889,01 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

Montant distribué : 372 960,00 euros, soit 22,20 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 88,80 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 372 871,20 euros

Exercice clos le 31 mai 2018 :

Montant distribué : 641 810,85 euros, soit 38,20 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 114,60 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 641 696,25 euros

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, la société a continué sa politique de développement. Elle est parvenue à maintenir un niveau d'activité conforme à ses objectifs, et a également poursuivi ses efforts en termes de maîtrise de ses coûts.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2021.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous n'avons aucune information particulière à communiquer dans ce domaine.

Situation financière et endettement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a maintenu son endettement à un niveau conforme à sa situation et son activité.

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Vous allez prendre connaissance du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Compte tenu du contexte économique ambiant et des prévisions d'évolution à court terme, l'exercice 2021-2022 est envisagé avec prudence.

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET AUX PARTICIPATIONS

Filiales et participations

Notre société détenait au 30 juin 2021 la participation suivante :

Dénomination de la société	RCS	% détention
ALPEXC	339 679 755 RCS GRENOBLE	99,92%

Prises de participation, prise de contrôle et cessions

Nous vous informons que notre société n'a effectué aucune prise de contrôle, ni aucune prise de participation au cours de l'exercice écoulé.

Information et régulation des participations croisées

Nous vous informons que notre société ne fait pas l'objet de participations croisées. En conséquence, les dispositions de l'article R233-19 du Code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

Autocontrôle

Nous vous informons que notre société n'est pas en situation d'autocontrôle.

Prêt Inter-Entreprises en vertu de l'article L.511-6, 3 bis du Code Monétaire et Financier

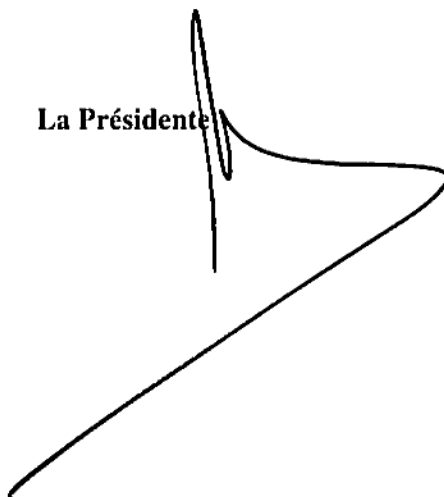
Nous vous informons que notre société n'a consenti aucun prêt à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

Nous vous invitons à adopter les résolutions soumises à votre vote.

A LA TRONCHE

Le 26 novembre 2021

La Présidente

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a vertical line and a loop, and ending with a long diagonal stroke.

Société par Actions Simplifiée
COGES
1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2021





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice clos le 30 juin 2021

Société par actions Simplifiée

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

A l'assemblée générale de la société **COGES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du premier juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

Tél. 01 40 53 39 80
www.cfce-feco.fr

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fonds.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

COGES SAS

Rapport du CAC sur les comptes annuels Ex. 30.06.2021

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

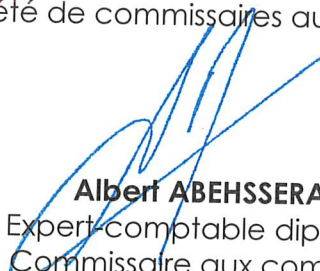
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 1^{er} décembre 2021

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes


Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	554	178	376	487
Fonds commercial (1)	1 443 286		1 443 286	1 445 419
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	748 089	640 941	107 148	107 958
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 275 014	641 119	2 633 895	2 636 950
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	898 960	44 731	854 229	1 047 685
Autres créances	41 984		41 984	33 005
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	774 178		774 178	630 822
Charges constatées d'avance (3)	29 887		29 887	30 064
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 745 009	44 731	1 700 278	1 741 576
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 020 023	685 850	4 334 173	4 378 526
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	764 109	639 580
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	431 514	432 473
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	39 547	31 221
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 167 999	2 036 103
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	66 322	69 188
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 322	69 188
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	482 227	553 347
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 311	106 343
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 890	151 689
Dettes fiscales et sociales	1 013 942	1 032 201
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 466	15 629
Produits constatés d'avance	420 016	414 027
TOTAL DETTES (1)	2 099 852	2 273 235
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 334 173	4 378 526
(1) Dont à plus d'un an (a)	313 053	434 441
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 786 799	1 838 794
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	627		627	22
Production vendue (services)	4 176 504		4 176 504	4 187 509
Chiffre d'affaires net	4 177 131		4 177 131	4 187 531
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			54 302	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 031	64 002
Autres produits			513	3 348
Total produits d'exploitation (I)			4 264 977	4 254 881
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			704 522	733 075
Impôts, taxes et versements assimilés			109 183	128 969
Salaires et traitements			1 808 778	1 732 921
Charges sociales			671 068	633 284
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 132	42 305
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				70 716
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				14 921
Autres charges			412 156	388 043
Total charges d'exploitation (II)			3 749 839	3 744 233
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			515 138	510 648
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			70 469	76 159
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			70 469	76 159
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 071	3 323
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 071	3 323
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			67 398	72 836
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			582 536	583 484

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		50
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		10 039
Total produits exceptionnels (VII)		10 089
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		6 375
Sur opérations en capital	2 547	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 326	8 326
Total charges exceptionnelles (VIII)	10 872	14 701
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 872	-4 612
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	140 149	146 399
Total des produits (I+III+V+VII)	4 335 445	4 341 128
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 903 931	3 908 655
BENEFICE OU PERTE	431 514	432 473
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		76 159
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 4 334 173 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 431 514 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 445 419		2 133	1 443 286
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 812		5 258	554
Immobilisations incorporelles	1 451 231		7 391	1 443 840
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	437 604	14 328	4 920	447 013
- Matériel de transport		14 350		14 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 314	14 946	30 533	286 726
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	739 918	43 624	35 453	748 089
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 274 234	43 624	42 845	3 275 014

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		43 624		43 624
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		43 624		43 624
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 391	35 453		42 845
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 391	35 453		42 845

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	156 280
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 443 286

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ALPEXC	105	382	99,88	1 069	1 069			992	75	70
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 326	111	5 258	178
Immobilisations incorporelles	5 326	111	5 258	178
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	404 481	12 379	4 920	411 940
- Matériel de transport		1 571		1 571
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 479	30 072	30 120	227 431
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	631 959	44 021	35 040	640 941
ACTIF IMMOBILISE	637 285	44 132	40 298	641 119

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 984 982 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	898 960	898 960	
Autres	41 984	41 984	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 887	29 887	
Total	984 982	970 831	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	161 071
Clients - FAE hors groupe	10 944
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	431
Etat - produits à recevoir	10 333
Total	182 779

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	70 716		25 986	44 731
Total	70 716		25 986	44 731
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			25 986	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/11/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	432 473
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	432 473
Affectations aux réserves	124 529
Distributions	307 944
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	432 473

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	639 580	124 529	124 529		764 109
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	432 473	-432 473	431 514	432 473	431 514
Dividendes		307 944			
Provisions réglementées	31 221		8 326		39 547
Total Capitaux Propres	2 036 103		564 369	432 473	2 167 999

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 221	8 326		39 547
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 221	8 326		39 547
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		8 326		

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	69 188		2 866		66 322
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	69 188		2 866		66 322
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 866		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 099 852 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	482 227	169 174	313 053	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 890	160 890		
Dettes fiscales et sociales	1 013 942	1 013 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 778	22 778		
Produits constatés d'avance	420 016	420 016		
Total	2 099 852	1 786 799	313 053	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	120 229			
(**) Dont envers les groupes et associés	1 311			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 205 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	5 473
Fournisseurs - FAR hors groupe	63 542
ICNE s/ emprunts hors clientèle	393
Dettes provisionnées pour CP	170 565
Dettes provisionnées pour RTT	31 613
Personnel - Autres charges à payer	159 300
Personnel - Interressement à payer	55 000
Orga. sociaux - CS sur CP	66 732
Orga. sociaux - CS sur RTT	13 277
Orga. sociaux - Autres CS à payer	59 376
Charges à payer form prof. contin	174
Charge à payer - CFE	691
Charges à payer - CVAE	12 690
Charge à payer - TVTS	129
Charge à payer - Taxe handicap	3 250
Total	642 205

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 887		
Total	29 887		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	420 016		
Total	420 016		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	627		627
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 137 860		4 137 860
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	38 644		38 644
TOTAL	4 177 131		4 177 131

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 547	
Amortissements dérogatoires	8 326	
TOTAL	10 872	

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	582 536	140 149	442 387
+ Résultat exceptionnel	-10 872		-10 872
- Participations des salariés			
Résultat comptable	571 663	140 149	431 514
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 10 480 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	39 547
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	39 547
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	13 182
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 38 personnes dont 8 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	24	
Ouvriers		
Total	38	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 69 510 512 euros

Adresse du siège social :
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)</i>	399 281
Autres engagements donnés	399 281
Total	399 281
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 322 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 66 322 euros